

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DECISION MODIFICATIVE N° 2

Virements de crédits

Nombre de membres en exercice	9
Nombre de membres présents	9
Nombre de suffrages exprimés	9
VOTES : Contre	0
Pour	9
Date de convocation :	07/12/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 13 décembre 2024, le CONSEIL MUNICIPAL légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de , Maire, Stéphanie SAVILL.

Objet : Décision modificative n°2

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2088 : Autres immobilisations incorporelles	2 000.00 €	
TOTAL D 040 : Opérations ordre transf. entre sections	2 000.00 €	
D 10226 : Taxe d'aménagement		3 000.00 €
TOTAL D 10 : Dotations, fonds divers et réserves		3 000.00 €
D 2088 : Autres immobilisations incorporelles		2 000.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles		2 000.00 €
D 2184 : Matériel de bureau et mobilier	3 000.00 €	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	3 000.00 €	

Signataires :

Certifié exécutoire par , Maire, Stéphanie SAVILL, compte tenu de la transmission en préfecture, le 13/12/2024 et de la publication le .

A Boiesmont, le 13/12/2024.

Secrétaire de séance
Alain KUTOS



ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Maire, Stéphanie SAVILL

